



BLAYE NAUTIQUE

Blaye, le 05/01/2023

Chers amis,

Vous êtes membres ou partenaires de l'association Blaye Nautique. A ce titre, vous êtes conviés à l'Assemblée générale du club de voile.

Elle se tiendra :

le 24 février 2023 à 19h00

Salle du Palais de Justice de Blaye, rue André Lamandier.

L'assemblée sera suivie d'un pot de l'amitié et d'un repas proposé pour la somme de 7€

Ordre du jour :

Bilan moral

Bilan financier

Compte rendu de chaque commission

Projets 2023

Conseil d'Administration : pas de renouvellement cette année

Au plaisir de vous voir nombreux. Sportivement,

Le conseil d'administration.

*REPAS : pour que tout soit plus facile à préparer, nous vous demandons de vous inscrire au repas par SMS au 07 76 94 93 58 , avant le 21 février 2023*

-----  
POUVOIR destiné aux personnes licenciées et membres en 2022  
ne pouvant être présente à l'assemblée générale

Le pouvoir peut être envoyé par mail à [blayenautique@gmail.com](mailto:blayenautique@gmail.com) avant le 21.02.23

Je soussigné(e) M \_\_\_\_\_ donne pouvoir

à M \_\_\_\_\_ (licencié BN)

Pour voter à ma place lors de l'assemblée générale de Blaye Nautique le 24 février 2023

(Attention pas plus de deux pouvoirs par personne)